



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Bouches-du-Rhône

Division  
Des Personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré

Bureau des actes collectifs – DPE2

Affaire suivie par :  
Jean-Claude MASINI  
Tél : 04 91 99 67 52  
Mél : ce.dpe13-chef2@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard Charles Nédélec  
13231 Marseille Cedex 1

Marseille, le 16 mai 2022

Le Directeur académique des Services de l'Éducation  
Nationale

A

Mesdames et messieurs les instituteurs et professeurs des  
écoles

S/c :

- Mmes et MM. les inspecteurs de l'éducation nationale
- Mmes et MM. les principaux de collège

**Objet : Mouvement complémentaire intra-départemental sur postes à profil (PAP) des enseignants du premier degré - Rentrée scolaire 2022.**

La présente circulaire a pour objet de préciser la procédure complémentaire de candidature au mouvement PAP des enseignants du premier degré organisé en vue de la rentrée scolaire 2022.

Les enseignants qui désirent participer à ce mouvement départemental doivent obligatoirement saisir leur demande sur l'application COLIBRIS.

**La saisie des vœux est prévue : du mercredi 18 mai 2022 au dimanche 29 mai 2022**

**1/ Procédure d'accès à l'application COLIBRIS**

- Accédez à votre portail Arena : <https://appli.ac-aix-marseille.fr>

- Renseignez vos éléments de connexion dans l'interface "Identifiez-vous", si vous n'êtes pas encore identifié. Pour les nouveaux arrivants dans le département, vos éléments de connexion sont constitués ainsi : L'identifiant est la première lettre du prénom et le nom de famille en minuscule (exemple : Caroline DUPONT aura comme identifiant cdupont). Le mot de passe est votre NUMEN.

- Dans Arena, allez dans Enquêtes et Pilotages, et cliquez sur "Colibris - Portail des démarches".

- Dans Colibris, vérifiez que vous avez été correctement identifié : vos prénoms et noms s'affichent en haut à droite de l'écran. Si vous n'êtes pas identifié, cliquez sur le lien Connexion ou le bouton "Se connecter".

- Les fiches de poste et les formulaires de candidature sont accessibles dans le menu "Premier Degré > Recrutement Enseignants Bouches-du-Rhône".

## 2/ Procédure d'affectation

Ces postes correspondent à des postes identifiés comme vacants à la rentrée scolaire 2022.  
Par nature, les postes à profil ne sont pas publiés au mouvement.

Il est rappelé qu'en cas de recrutement sur le poste à profil, la nomination est réputée prioritaire sur toutes autres candidatures. Cette affectation sera prioritaire sur tout vœu formulé dans MVT1D.

## 3/ Listes des postes proposés

Les fiches de poste publiées le 18 mai 2022 sont annexées à la présente circulaire et sont disponibles dans Colibris. La sélection des candidats est assurée par une commission et un entretien visant à apprécier la candidature et le profil des candidats retenus sur dossier.

## 4/ Calendrier et communication

La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale vérifiera la recevabilité des demandes formulées du lundi 30 mai 2022 au mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022.

Un dossier est recevable dès lors que les pièces exigées sont fournies et que le candidat possède le cas échéant les titres ou diplômes nécessaires à l'obtention du poste (précisés sur la fiche de poste correspondante).

Tous les candidats seront notifiés de la suite donnée à leur candidature par mail.

Les candidats dont les profils sont les plus adaptés aux postes proposés recevront une convocation à un entretien par mail. Les entretiens auront lieu du lundi 7 juin 2022 au vendredi 24 juin 2022.

Les résultats des enseignants retenus seront transmis par mail le lundi 27 juin 2022. Si l'enseignant est retenu au même rang sur plusieurs postes, il doit impérativement confirmer l'acceptation de l'un des postes et refuser les autres.

L'acceptation est définitive.

Les enseignants ayant accepté un poste au mouvement PAP seront ensuite destinataires d'une notification d'affectation.

Après fermeture de la campagne, la communication sera assurée par la messagerie académique de l'agent, qu'il conviendra de consulter régulièrement.

Pour les questions relatives :

- à un problème technique, il convient de saisir une demande Verdon sur le portail ARENA (<https://appli.ac-aix-marseille.fr/verdon/>) en choisissant la rubrique « GRH » et la thématique « Colibris »
- au contenu de la candidature (pièces à joindre...), l'interlocuteur est le service gestionnaire DPE2 ([ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr))
- au calendrier, à une convocation à une commission ou à des résultats - l'interlocuteur est le secrétariat ([ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr))

**Le directeur académique**

**Vincent STANEK**